

M. Isaie Préfontaine ouvre ensuite les séances de cette deuxième réunion annuelle de la Fédération des Chambres de commerce de la province de Québec de la manière suivante :

Messieurs,

En prenant le siège présidentiel de la Fédération des Chambres de commerce de la province de Québec, il est de mon devoir de vous donner des explications sur le retard apporté à la convocation de l'assemblée, laquelle devait avoir lieu le 18 mai courant.

Messieurs, un grand événement qui a plongé dans la tristesse profonde tous les sujets de l'Empire Britannique nous était alors inconnu, et j'ai cru de mon devoir, en face de ce deuil universel, de prendre sur moi de remettre à aujourd'hui cette assemblée.

Je voudrais, au nom des Chambres de commerce de la province de Québec, réunies ici en ce moment. et tout particulièrement au nom des Canadiens-Français, rendre l'hommage qui est dû à la mémoire du grand monarque qui vient de disparaître, mais quand je lis les discours de nos hommes publics et que je vois les flots d'encre dépensés par nos écrivains, en présence de ces efforts, je me sens impuissant de faire convenablement l'éloge de ce roi qui, par sa sagesse et sa modération sans faiblesse, a mérité le titre de grand pacificateur.

Dans ce deuil universel, je puis affirmer que nul sujet britannique n'a compris et partagé plus sincèrement que nous la grande douleur de Sa Majesté, le Roi Georges V, digne successeur de celui dont nous déplorons la perte. A la Reine qui a ravi notre admiration de même qu'à la Reine Douairière, noble et digne compagne d'Edouard VII, je puis affirmer que leur affliction ne trouve nulle part un écho plus sincère que chez nous.

Messieurs,

En faisant l'ouverture de la deuxième assemblée de la Fédération des Chambres de commerce de la province de Québec, c'est avec plaisir que j'offre mes remerciements à Monsieur le Président de la Chambre de commerce du District de Montréal pour les bonnes paroles qu'il a bien voulu nous adresser et la cordiale bienvenue qu'il veut bien nous offrir. L'attitude du corps important qu'il représente à l'égard de la Fédération, sa sollicitude durant le cours de l'année qui vient de s'écouler, nous laissent entrevoir la grande bienveillance dont nous lui sommes redevables aujourd'hui. Comme Président, au nom de tous les délégués et de chacune des Chambres de commerce qu'ils représentent, laissez-moi, Monsieur le Président,